



INSCRIPTION FÊTE DE LA MUSIQUE 2026

Vous souhaitez participer à la Fête de la Musique d'Illkirch-Graffenstaden ?

La Ville vous invite à vous produire sur plusieurs scènes au travers de la Ville.
Pour les formations musicales intéressées par une représentation en soirée le dimanche 21 juin, la sélection se fait sur dossier via au formulaire ci-dessous,

Chaque année, la Ville d'Illkirch-Graffenstaden organise la Fête de la Musique le 21 juin.

Cet événement de notre vie culturelle encourage et permet à des musiciens amateurs de se produire bénévolement et de donner accès à un large public aux expressions musicales les plus diversifiées.

Musiciens, structures socio-culturelles, partenaires privés, les acteurs locaux sont nombreux à apporter leur contribution à la réussite de cet événement qui réunit des spectacles spontanés et des concerts coordonnés par la Ville d'Illkirch-Graffenstaden.

LES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures au **Service Animation de la Ville** : **Vendredi 24 avril 2026**

Par mail : animation-ville@illkirch.eu

Ou par courrier : CTM - Service Animation - 7 route d'Eschau - 67400 Illkirch-Graffenstaden

Le nombre de musiciens retenus se fera en fonction des places disponibles.

Les informations techniques, pratiques et vos horaires de passage vous seront transmises par mail.

Modalités d'inscription :

- La fiche d'engagement signée,
- Le dossier de candidature et, pour les mineurs, l'autorisation parentale signée,
- Au moins 2 liens à écouter (idéalement une vidéo + fichier audio),
- La fiche technique,
- Une attestation d'assurance responsabilité civile,
- **Tout dossier incomplet sera refusé**

ENGAGEMENT DE LA VILLE

La Ville met à disposition :

- Son domaine public,
- L'équipement technique son et lumière en fonction des besoins techniques, l'alimentation électrique de certains lieux (hors instruments de musique). L'organisateur se réserve le droit d'ajuster les demandes techniques formulées selon la pertinence et l'équipement de la scène.

Et assure :

- La coordination générale de la manifestation : **Service Animation** – animation-ville@illkirch.eu
- La coordination des concerts d'une même scène : L'équipe technique chargée de votre accueil et du respect du temps de passage des groupes est en lien avec le service animation pour toute question,
- La réalisation et la diffusion d'un dépliant du programme des concerts,
- Les conditions de sûreté et de sécurité de la manifestation en temps qu'organisateur.

Date limite des candidatures vendredi 24 avril 2026 au service animation

Par mail : animation-ville@illkirch.eu ou par courrier : CTM - Service Animation - 7 route d'Eschau - 67400 Illkirch-Graffenstaden



VOTRE ENGAGEMENT

Veillez cocher les cases suivantes :

- ☐ **Le respect du cadre de l'organisation** mis en place par la Ville, notamment : le créneau horaire, le temps de jeu indiqué ainsi que les conditions de sécurité des biens et des personnes telles qu'elles seront transmises par la Ville,
- ☐ Ne pas tenir de propos diffamatoires ou insultants, qui inciteraient à la discrimination, à la haine, ou à la violence contre une personne ou un groupe de personnes en raison de leur lieu d'origine, de leur ethnie ou absence d'ethnie, de leur nationalité, de leur race, de leur religion, de leur sexe, orientation sexuelle, ou handicap,
- ☐ **Le lieu** : les musiciens ne peuvent choisir le lieu où ils se produiront.
- ☐ **Les horaires du début et de fin de la fête de la musique** : 18h00 – 23h30. Il est impératif de respecter le créneau horaire proposé. De même, si un concert commence en retard, il se terminera à l'heure définie initialement,
- ☐ **Le respect des consignes de sécurité**, transmises ultérieurement et de l'interdiction de stationner les véhicules près des lieux des concerts,
- ☐ Les candidats retenus s'engagent à autoriser, sans contrepartie, la Ville d'Illkirch-Graffenstaden à diffuser, et éventuellement reproduire, les images fixes et animées (photographies ou films) prises par elle au cours de la manifestation sur tout support dans le but d'en assurer la valorisation,
- ☐ **Accepte qu'en cas d'annulation** pour des raisons internes, externes ou cas de force majeure, la responsabilité de l'organisateur ne pourrait être engagée,
- ☐ **La souscription d'une assurance couvrant votre activité est obligatoire** : en effet, la Ville n'est pas responsable des dommages qu'un musicien pourrait causer à autrui ou qu'il subirait de son propre fait, ni des dommages causés par des intempéries.

**La Ville d'Illkirch-Graffenstaden vous remercie de votre engagement
qui contribuera à la réussite de la fête de la Musique 2026**

Je soussigné(e) :

Pour le groupe :

Déclare avoir pris connaissance des conditions de participation à la fête de la Musique 2026 de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden et m'engage à les respecter.

Fait à

le

Signature

La Ville d'Illkirch-Graffenstaden traite les données recueillies pour la gestion de la fête de la musique.

La base légale du traitement est le consentement.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : en interne, le service animation, le cabinet du Maire, les élus référents et en externe, le prestataire du marché en charge de la technique et sonorisation des événements.

Les données sont conservées pendant 1 année après la survenance de l'évènement.

Date limite des candidatures vendredi 24 avril 2026 au service animation

Par mail : animation-ville@illkirch.eu ou par courrier : CTM - Service Animation - 7 route d'Eschau - 67400 Illkirch-Graffenstaden



Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, rendez-vous sur la page [données personnelles de notre site internet illkirch.eu](https://www.illkirch.eu/donnees-personnelles).

DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM DE SCENE	
Style musical	
Nombre de musiciens	
Constitution du groupe (noms et détail des instruments)	
MUSIQUE	☐ Musique amplifiée ☐ Musique sans branchement électrique

REFERENT GROUPE	
Nom et prénom	
E-mail	
Tel	
Adresse postale	

LIEN FICHIER AUDIO ou VIDEO : 2 obligatoires

Date limite des candidatures vendredi 24 avril 2026 au service animation

Par mail : animation-ville@illkirch.eu ou par courrier : CTM - Service Animation - 7 route d'Eschau - 67400 Illkirch-Graffenstaden



FICHE TECHNIQUE / PLAN DE SCENE

(l'organisateur prendra en compte les besoins techniques des groupes sélectionnés mais se réserve le droit d'y apporter des modifications en fonction des scènes retenues et de la pertinence des demandes)

N'hésitez pas à joindre tout document permettant de compléter la fiche technique

Date limite des candidatures vendredi 24 avril 2026 au service animation

Par mail : animation-ville@illkirch.eu ou par courrier : CTM - Service Animation - 7 route d'Eschau - 67400 Illkirch-Graffenstaden